

3G IMMO-CONSULTANT
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros
Siège social : 4 bis, avenue d'Aléry – 74000 ANNECY
491 726 915 R.C.S. ANNECY

(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUILLET 2025

EXTRAITS

Certifiés conformes par :

LE PRESIDENT DE LA SOCIETE

Monsieur Guillaume TOUSSAINT

Signature :

Signé par :
 *Guillaume Toussaint*
E5BB2C8221024CF...

[...]

DEUXIÈME DÉCISION

Refonte globale des Statuts

L'Associé Unique, dans le contexte de l'Acquisition et après avoir pris connaissance des Nouveaux Statuts,

décide de procéder à une refonte globale des Statuts afin notamment de supprimer les restrictions aux transferts de titres de la Société ;

décide en conséquence d'adopter, article par article puis dans leur intégralité, les Nouveaux Statuts tels qu'ils figurent en **Annexe 1** du présent procès-verbal ; et

prend acte que l'objet, la durée et le siège social de la Société restent inchangés.

[...]

QUATRIÈME DÉCISION

Pouvoirs en vue des formalités

L'Associé Unique **décide** de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des décisions adoptées aux termes du présent procès-verbal.

[...]